



Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier 2025 : 123 M€

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	65 115 990	78 078 974	12 962 984
Réel	52 372 737	66 532 681	
Ordre	12 743 253	11 546 293	
INVESTISSEMENT	50 372 293	45 348 532	- 5 023 761
Réel	38 464 761	32 244 040	
Ordre	11 907 532	13 104 492	
CUMUL	115 488 283	123 427 506	7 939 223
Réel	90 837 498	98 776 721	
Ordre	24 650 785	24 650 785	

Le bilan 2025 consolidé représente 123 M€ de recettes et 115 M€ de dépenses, dont 65 M€ en fonctionnement et près de 50 M€ en investissement, réparties en 25 M€ de mouvements d'ordre et 91 M€ de mouvements réels.

L'année 2025 affiche donc un résultat excédentaire de 7,9 M€ (excédent de fonctionnement de 12,9 M€ et déficit d'investissement de 5,0 M€) pour l'ensemble des budgets (y compris les opérations d'aménagement).

Les dépenses du budget principal représentent 75 % des dépenses réelles.



APPROCHE CONSOLIDEE : BUDGETS

- PRINCIPAL
- RESTAURATION
- EAU
- ASSAINISSEMENT

Les budgets d'aménagement sont écartés de l'analyse car ils ont la particularité de présenter des dépenses de fonctionnement non récurrentes (les études & travaux des projets concernés)

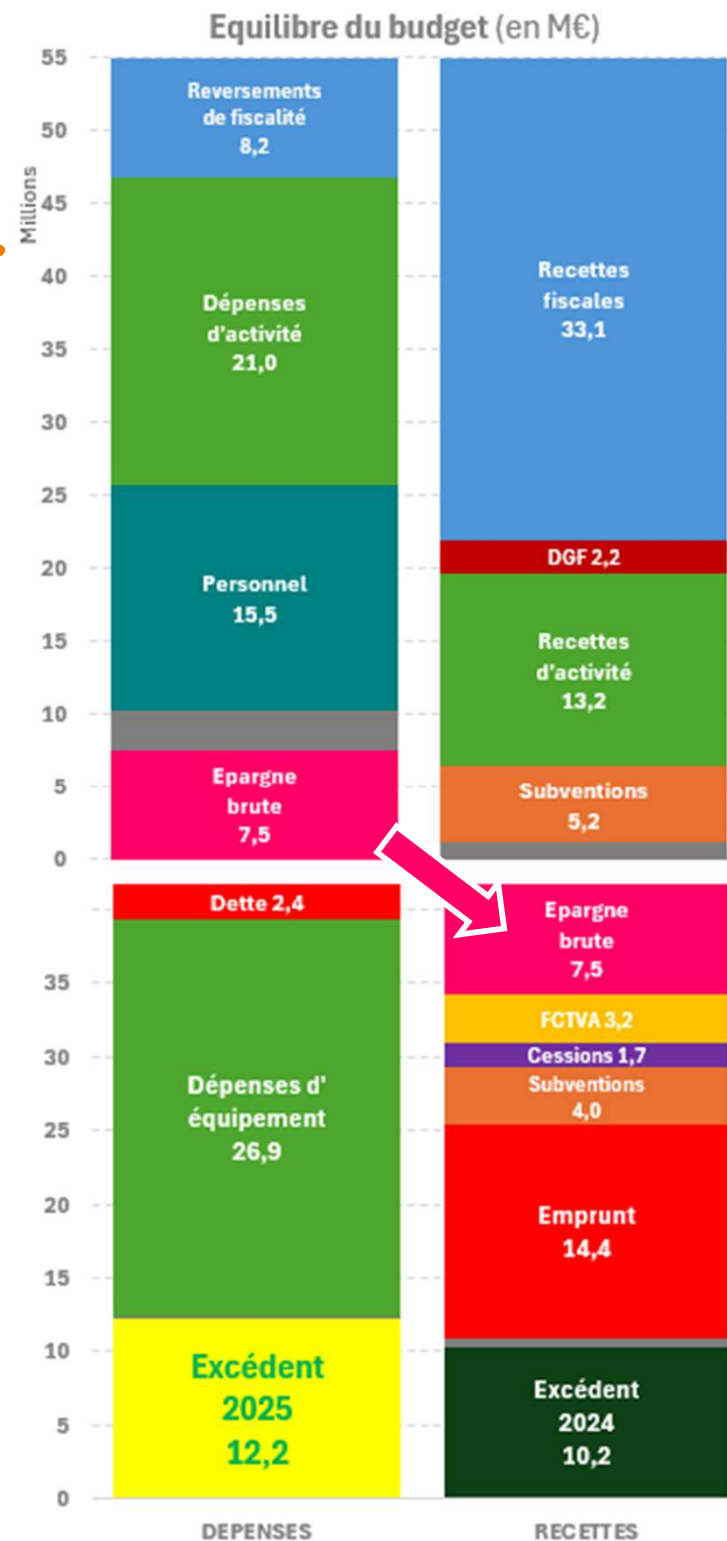
L'équilibre consolidé

L'équilibre est assuré avec une section de fonctionnement dégageant une épargne brute de 7,5 M€, permettant de rembourser les emprunts (2,4 M€) par des fonds propres.

Le CA 2025 présente un taux d'épargne brute (part des recettes annuelles préservée pour investir) **de 14 %** (hors cessions et reprise des résultats).

Les budgets Principal, Restauration, Eau et Assainissement constatent un excédent de clôture de 12,2 M€.

Mouvements réels - hors budgets d'aménagement
Avec neutralisation des flux croisés entre budgets



Taux de réalisation 2025

SECTIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Prévu	Exécuté	Taux	Prévu	Exécuté	Taux
FONCTIONNEMENT	51 044 755	47 526 099	93%	59 040 842	63 664 953	108%
INVESTISSEMENT	44 160 137	32 712 794	74%	39 444 612	28 719 245	73%
+ restes à réaliser		3 946 764	83%		3 736 476	82%

Avec 74 % de paiement et 83 % d'engagement, l'année 2025 constate un taux de réalisation des investissements plutôt satisfaisant.

La section de fonctionnement affiche des taux de réalisation proches de 100 % (le principe de prudence budgétaire explique logiquement une légère marge sur les charges et une prudence sur les produits).

hors budgets d'aménagement
Avec neutralisation des flux croisés
Mouvements réels uniquement

Recettes de fonctionnement : + 4 %

Les recettes réelles de fonctionnement ont évolué de 4 % (+ 2,3 M€) en raison d'un rattrapage sur les recettes reversées par les délégataires des services d'eau et d'assainissement, et de la hausse des produits collectés pour le compte de l'Agence de l'Eau suite à la réforme de ces redevances au 1^{er} janvier 2025.

CATEGORIE	2024	2025	Evolution
Recettes fiscales	31 935 539	33 216 458	4%
Concours de l'Etat	2 349 530	2 332 706	-1%
Recettes de gestion	10 850 196	12 062 516	11%
Subventions reçues	4 974 288	5 205 417	5%
Redevances Agence de l'Eau	634 338	1 187 466	87%
Cessions	2 947 679	1 667 994	-43%
Autres	752 969	1 114 501	48%
TOTAL	54 444 539	56 787 058	4%
<i>Excédent n-1</i>	<i>5 162 810</i>	<i>6 877 895</i>	<i>33%</i>
<i>Flux croisés entre budgets</i>	<i>4 740 385</i>	<i>2 603 675</i>	<i>-45%</i>

En retraitant ces effets de bord, la hausse des recettes serait plutôt de l'ordre de 2 % et tient notamment à la réception de rôles supplémentaires de fiscalité.

hors budgets d'aménagement
mouvements réels uniquement

Fiscalité & Dotations

- Revalorisation de 1,7 % sur les bases locatives d'habitation
- Stabilité des taux ménages en 2025 et hausse de 1,32 points du taux de CFE
- Dynamique des bases de CFE liée à de nouvelles entreprises ou fin d'exonérations
- Baisse du produit de Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires intégrant des erreurs déclaratives des contribuables (en lien avec le nouveau portail Gérer Mes Biens Immobiliers du site [impots.gouv](https://impots.gouv.fr))
- Baisse du taux de la TEOM de 7,7 à 7,6 % (part fixe) et hausse des tarifs incitatifs (part valable) en lien avec la réduction des tonnages
- Relative stabilité des fractions de TVA compensant la TH et la CVAE
- Stabilité des dotations de l'Etat en dépit de l'inflation (perte de pouvoir d'achat).

CATEGORIE	2024	2025	Evolution
Recettes fiscales	31 935 539	33 097 414	3,6%
Impositions foncières	12 701 721	13 508 925	6,4%
Taxe foncière - Bâti	3 682 900	3 769 338	2,3%
Taxe foncière - Non Bâti	52 291	51 169	-2,1%
Taxe d'Habitation (RS)	177 824	93 728	-47,3%
Cotisation Foncière Entreprises	4 404 716	4 922 628	11,8%
Taxe d'Enlèvement des OM	4 343 989	4 587 940	5,6%
GEMAPI	40 001	60 249	50,6%
Impôts économiques	2 949 523	3 039 120	3,0%
TASCOM	794 985	767 702	-3,4%
IFER	429 364	505 162	17,7%
Versement mobilité	1 688 668	1 705 962	1,0%
Taxe de Séjour	36 506	60 294	65,2%
Produits de substitution	12 582 088	12 334 606	-2,0%
FNGIR & DC RTP	2 165 271	1 805 154	-16,6%
TVA - Compensation TH	7 628 303	7 669 271	0,5%
TVA - Compensation CVAE	2 788 514	2 860 181	2,6%
Compensations d'exonérations	2 561 023	2 990 247	16,8%
Autres recettes fiscales	1 141 184	1 224 516	7,3%
Concours de l'Etat	2 349 530	2 332 706	-0,7%
DGF	2 189 291	2 200 421	0,5%
Dotation de compensation	1 799 743	1 734 390	-3,6%
Dotation d'intercommunalité	389 548	466 031	19,6%
FCTVA	160 239	132 285	-17,4%

Dépenses de fonctionnement : + 10 %

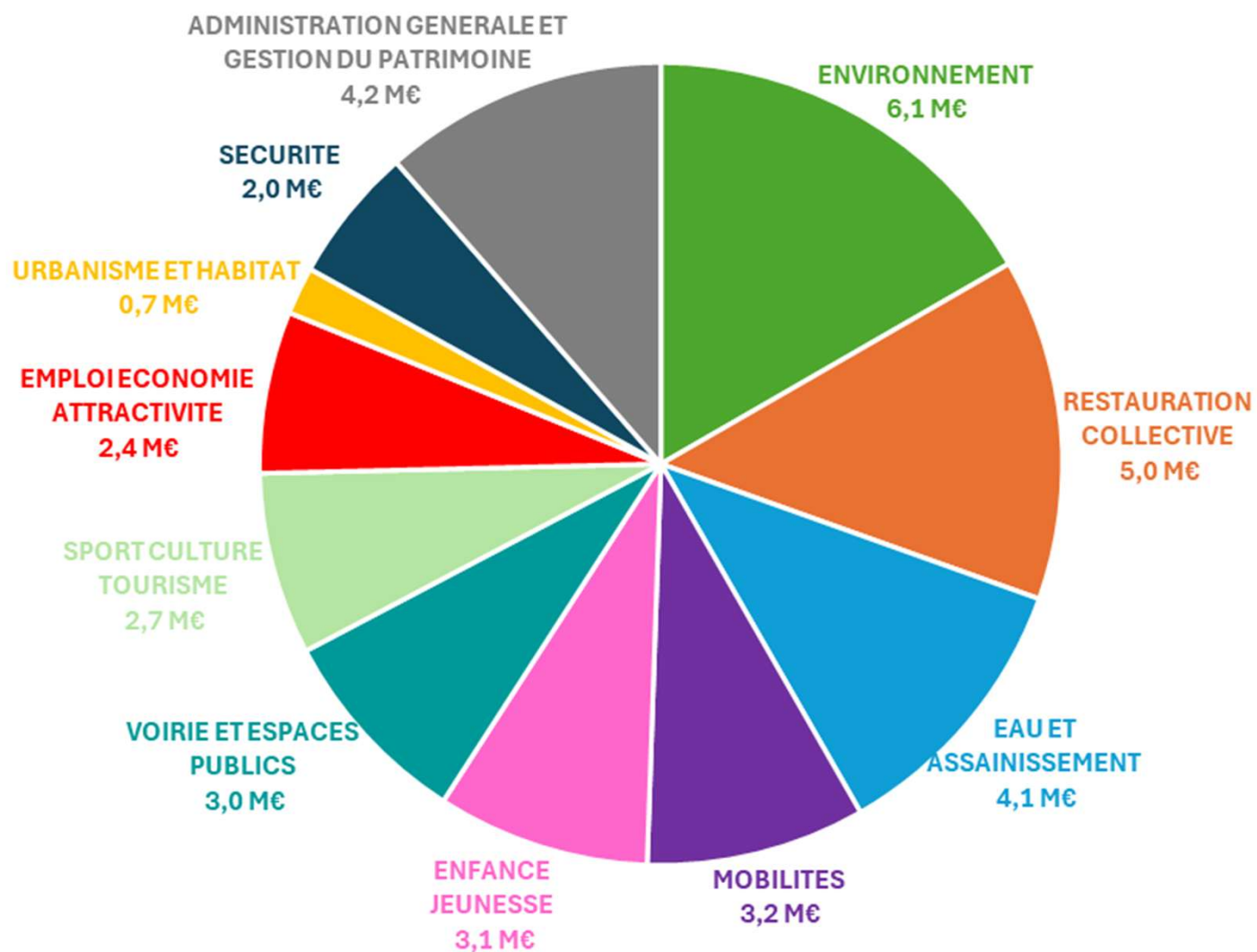
Les dépenses de fonctionnement progressent de 10 % (+ 4,3 M€) principalement du fait des nouvelles redevances Agence de l'Eau (+ 805 K€) et du prélèvement « DILICO » (670 K€).

Sans cela, l'évolution est plutôt de l'ordre de 6 % et tient au développement des services (Vélomoove, Confluence, Petite enfance) et aux dépenses exceptionnelles liées au projet de territoire et son nouveau marketing territorial, au 30^{ème} anniversaire de la collectivité, etc...

CATEGORIE	2024	2025	Evolution
Dépenses de gestion	15 256 841	15 939 773	4%
Personnel	15 010 985	15 519 596	3%
Reversements de fiscalité	6 899 233	8 246 382	20%
dont Agence de l'Eau	526 000	1 331 970	153%
dont DILICO		670 532	
dont Autres	6 373 233	6 243 881	-2%
Participations obligatoires	1 702 136	1 834 741	8%
Subventions versées	3 503 909	3 299 107	-6%
Charges financières	336 613	555 698	65%
Autres	5 222 612	5 262 147	1%
TOTAL	43 252 285	47 526 099	10%
Flux croisés entre budgets	4 739 985	2 603 675	-45%

Pour rappel, l'évolution des dépenses de personnel intègre la hausse des cotisations CNRACL décidée par l'Etat (+ 170 K€), le nouveau régime indemnitaire de la police (+ 25 K€) et les recrutements opérés pour Vélomoove, La Confluence et la Petite enfance.

Dépenses de fonctionnement par compétence



Hors budgets d'aménagement
(hors flux croisés, provisions,
reversements fiscaux et intérêts)
Mouvements réels (en millions
d'euros)

Dépenses d'investissement : 30 M€

Avec 27 M€ de dépenses d'équipement, l'année 2025 symbolise la concrétisation des projets phares du mandat.

CATEGORIE	2024	2025	Evolution
Dépenses d'équipement	19 439 256	26 914 531	38%
Sur AP	16 645 377	22 662 801	36%
Hors AP	2 793 880	4 251 729	52%
Remboursement de dette	2 324 826	2 437 695	5%
Prêts bancaires	2 165 541	2 437 695	13%
Portage foncier	159 285		-100%
Autres	136 600	162 209	19%
TOTAL	21 900 683	29 514 435	35%
Déficit n-1	7 991 990	3 198 359	-60%
<i>Flux croisés entre budgets</i>	<i>90 435</i>	<i>48 147</i>	<i>-47%</i>

L'annuité des emprunts progresse avec le remboursement du prêt *intracting* à taux zéro dédié au Plan Lumière et les prêts contractés pour la construction de La Confluence.

hors budgets d'aménagement
mouvements réels uniquement

Principales réalisations d'investissement

Les investissements 2025 se traduisent notamment par :

- 10,3 M€ pour le Nouvel Equipement Aquatique La Confluence et 2,8 M€ pour la chaufferie
- 2,5 M€ pour la rénovation des voiries et l'entretien des ouvrages d'art
- 1,1 M€ pour le Plan lumière visant un éclairage public plus sobre
- 2,2 M€ au profit des réseaux d'Eau et d'Assainissement
- 1,5 M€ d'aides à la pierre pour subventionner la rénovation des logements
- 1,6 M€ pour les infrastructures cyclables et multimodales (PEM)
- 0,9 M€ pour le déploiement du service VéloMoove
- 0,6 M€ pour la rénovation de l'Hôtel de Camilly
- 0,2 M€ pour la modernisation et l'extension des crèches



Recettes d'investissement : 22 M€

Les recettes de FCTVA et subventions progressent en lien avec la hausse des investissements réalisés.

Les nouveaux emprunts se composent :

- De 4,82 M€ de tirage sur le prêt dédié à la construction du NEA de 2024 (CDC - 40 ans - Livret A + 0,6 %)
- De 3,85 M€ de prêt dédié au NEA (SFIL – 30 ans – Euribor 3 mois + 1,02 %)
- De 3,85 M€ de prêt dédié au NEA (AFL – 40 ans – Euribor 3 mois + 1,16 %)
- De 1,9 M€ dans le cadre du 4ème et dernier tirage sur le prêt *intracting* à taux zéro du Plan lumière.

CATEGORIE	2024	2025	Evolution
Fonds propres	2 169 653	3 307 822	52%
FCTVA	1 923 578	3 210 458	67%
Taxe d'aménagement	246 075	97 364	-60%
Subventions reçues	2 899 246	3 969 673	37%
Emprunts nouveaux	5 807 382	14 448 725	149%
Autres	632 174	569 101	-10%
TOTAL	11 508 456	22 295 321	94%
Excédent n-1	12 262 763	6 567 307	-46%
<i>Flux croisés entre budgets</i>	<i>90 435</i>	<i>48 147</i>	<i>-47%</i>

hors budgets d'aménagement
mouvements réels uniquement

Epargne et Endettement

Le développement de nouveaux services aux habitants (Vélomoove, Confluence) alors même que l'Etat a prélevé 1,6 M€ à la collectivité au titre du redressement des finances publiques s'est traduit en 2025 par une diminution prévisible et maîtrisée de l'épargne.

INDICATEUR	2024	2025	Evolution
Recettes de fonctionnement	54 444 539	56 787 058	4,3%
Dépenses de fonctionnement	43 252 285	47 526 099	9,9%
Epargne brute	11 192 254	9 260 959	-17,3%
Remboursement de la dette	2 324 826	2 437 695	4,9%
Epargne nette	8 867 428	6 823 264	-23,1%
Encours au 31 décembre	12 579 222	24 590 251	95,5%
Capacité de désendettement	1,1 ans	2,7 ans	136,2%

Cela étant, l'épargne reste largement suffisant pour rembourser la dette : la solvabilité du Bassin de Pompey reste solide au terme de l'exercice 2025 avec une capacité de désendettement de 2,7 ans, permettant d'aborder l'achèvement du PPI et le nouveau mandat dans les conditions nécessaires à son financement.

Synthèse

.....

Le Compte Financier 2025 tient en 4 caractéristiques essentielles :

- **Un niveau inédit d'investissements** avec près de 27 M€ dont 10 M€ pour le futur équipement aquatique et 3,6 M€ pour les voiries et 2,2 M€ pour les infrastructures d'eau et d'assainissement
- **Une importante contribution au redressement des finances de l'Etat** : depuis la « baisse des dotations », la collectivité contribuait déjà à hauteur de 500 K€ / an mais ce chiffre a été porté à 1,6 M€ en 2025, l'équivalent d'une année de fonctionnement des 2 piscines.
- **Le développement des services aux habitants tout en maîtrisant les dépenses** : la mise en œuvre du dispositif Vélomoove, les dépenses engagées pour ouvrir le nouvel équipement Aquatique La Confluence ou accompagner l'extension de la crèche de Liverdun viennent modifier le budget communautaire et supposent une gestion pilotée des dépenses et recettes. Les économies obtenues grâce à la rationalisation des achats de la cuisine centrale en sont un bon exemple.
- **Une santé financière préservée** : grâce à ces mesures de bonne gestion, l'encours de dette reste maîtrisé (délai de désendettement de 2,7 ans). Face aux 27 M€ d'investissements réalisés, le Bassin de Pompey n'a emprunté que 14 M€ en 2025.



FOCUS : BUDGET PRINCIPAL

Budget principal - Fonctionnement

L'épargne se contracte sous l'effet des contributions de l'Etat au redressement des finances publiques (1,6 M€). Sans cela, l'épargne aurait progressé de plus de 10 % grâce à la maîtrise des dépenses et des bases fiscales plus dynamiques qu'annoncé.

PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT	2024	2025	Evolution
RECETTES	47 043 423	45 509 923	-3,3%
Recettes fiscales	31 935 539	33 216 458	4,0%
Concours de l'Etat	2 349 530	2 332 706	-0,7%
Recettes de gestion	2 716 062	2 813 680	3,6%
Subventions reçues	4 254 770	4 589 506	7,9%
dont Cessions	2 947 679	1 667 994	-43,4%
dont rembts. des budgets annexes	2 332 745	119 482	-94,9%
DEPENSES	38 453 628	39 058 647	1,6%
dont personnel	13 125 543	11 483 829	-12,5%
dont reversements de fiscalité	6 373 233	6 914 413	8,5%
dont dépenses de gestion	10 830 900	11 153 761	3,0%
dont participations & subventions	5 206 046	5 129 606	-1,5%
dont subv. au budget Restauration	2 407 640	1 995 747	-17,1%
EPARGNE BRUTE	8 589 795	6 451 276	-24,9%
EPARGNE hors cessions	5 642 116	4 783 282	-15,2%

Hausse des soutiens éco-organismes en lien avec les ventes de matériaux

Masse salariale directement affectée sur les budgets annexes depuis 2025

Dont 670 K€ de DILICO

Réduction du déficit du budget restauration

Budget principal - Investissement

PRINCIPAL - INVESTISSEMENT	2024	2025	Evolution
DEPENSES	19 616 734	25 685 115	30,9%
dont Remboursement de dette	1 428 703	1 531 847	7,2%
dont Travaux & Equipements	18 035 433	24 082 239	33,5%
dont subv. au budget Restauration	90 435	48 147	-46,8%
RECETTES	10 607 629	21 826 717	105,8%
dont FCTVA	1 923 578	3 210 458	66,9%
dont Subventions reçues	2 231 969	3 646 822	63,4%
dont Amendes de police	293 271	350 750	19,6%
dont Taxe d'aménagement	246 075	97 364	-60,4%
dont Emprunts nouveaux	5 807 382	14 448 725	148,8%

**+Pic d'investissements
avec 24 M€
(+ 3,66, M€ de restes à
réaliser)**

Baisse significative du produit
de la Taxe d'Aménagement
probablement en lien avec ces
nouvelles modalités de
recouvrement

En moyenne, les investissements ont été subventionnés à 15 % et ont permis une récupération du FCTVA à 13 %.



**FOCUS :
BUDGET RESTAURATION COLLECTIVE**

Budget Restauration

L'année 2025 a vu se concrétiser le plan d'actions pour le fonctionnement de la cuisine centrale et maîtriser le déficit du budget annexe Restauration : la maîtrise des achats de denrées alimentaires a permis d'économiser 200 K€ en 2025.

BUDGET RESTAURATION	2024	2025	Evolution
DEPENSES	5 609 109	5 270 810	-6,0%
Produits alimentaires	1 582 280	1 381 945	-12,7%
Personnel	3 316 511	3 242 135	-2,2%
Autres frais de fonctionnement	643 154	552 887	-14,0%
+ dépenses d'investissement	67 163	93 843	39,7%
RECETTES	5 609 875	5 197 435	-7,4%
Recettes RIE	418 166	384 853	-8,0%
Recettes Cuisine & offices	1 868 358	2 015 772	7,9%
Subventions CAF et autres	719 518	615 911	-14,4%
Autres recettes	105 758	-	-100,0%
Equilibre par le budget principal	2 498 075	2 043 893	-18,2%
dont exploitation	2 407 640	1 995 747	-17,1%
dont investissement	90 435	48 147	-46,8%

Optimisation des achats alimentaires (nouveau marché, gestions des commandes et des stocks, lutte contre le gaspillage)

Réduction du déficit d'exploitation de 410 K€ grâce au plan d'actions



**FOCUS :
BUDGETS EAU et ASSAINISSEMENT**

Budget Assainissement

On constate en 2025 une amélioration de l'épargne de fonctionnement due à un rattrapage des recettes dues par les délégataires (parts communautaires de leurs factures d'eau/asst).

Avec 2,2 M€ d'investissements, les 2/3 des travaux programmés ont été mandatés.

BUDGET ASSAINISSEMENT	2024	2025	Evolution
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 058 067	4 493 898	47%
dont redevances assainissement	2 726 916	3 354 866	23%
dont location de compteurs	145 397	149 283	3%
dont personnel refacturé		454 656	
dont Agence l'Eau		255 131	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 682 571	2 842 608	69%
dont sous-traitance	627 707	1 060 383	69%
dont maintenance	119 803	200 453	67%
dont énergie / fluides	290 487	276 079	-5%
dont personnel	326 803	827 246	153%
dont Agence de l'Eau		226 300	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 377 727	2 875 037	109%
Remboursement de la dette	642 474	642 141	0%
Travaux	708 747	2 155 842	204%
FINANCEMENTS	4 883 505	5 456 499	12%
Epargne de fonctionnement	1 375 497	1 651 289	20%
Subventions et autres	518 605	299 000	-42%
Excédent n-1	2 989 403	3 506 210	17%

Décalage de perception en 2025 de « parts communautaires » dues par les délégataires au titre de 2024

Passage en régie de Lay St-Christophe + décalages de factures du Grand Nancy

Depuis 2025, le budget assainissement supporte puis refacture la masse salariale du budget Eau. La charge RH nette est de 372 K€ en 2025.

Accélération des investissements (2,2 M€) sur les STEP et réseaux d'assainissement

Budget Eau

L'épargne de fonctionnement est relativement stable dans la mesure où la progression des recettes (consommation stable mais meilleur suivi des sommes à reverser par les délégataires) finance la hausse du coût des achats d'eau et les premières régularisations des sommes à reverser à l'Agence de l'Eau.

Rattrapage des parts communautaires versées en retard par les délégataires

Impact de la réforme des redevances Agence de l'eau

BUDGET EAU	2024	2025	Evolution
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 625 763	4 238 446	17%
dont ventes d'eau	2 464 886	2 673 026	8%
dont location de compteurs	375 087	382 403	2%
dont Agence l'Eau	634 338	932 335	47%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 377 206	3 051 668	28%
dont sous-traitance	435 329	583 514	34%
dont maintenance	191 905	149 239	-22%
dont énergie / fluides	447 605	519 991	16%
dont personnel	522 679	492 432	-6%
dont Agence de l'Eau	526 000	1 105 670	110%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	929 493	908 525	-2%
Remboursement de la dette	253 648	263 707	4%
Travaux	627 912	582 607	-7%
FINANCEMENTS	4 920 828	5 233 498	6%
Epargne de fonctionnement	1 248 557	1 186 778	-5%
Subventions et autres	153 153	55 385	-64%
Excédent n-1	3 519 118	3 991 335	13%



FOCUS : BUDGETS D'AMENAGEMENT

Budgets d'aménagement

L'année 2025 a consacré près de 2,2 M€ aux dépenses d'aménagement, acquisitions en portage foncier comprises, principalement pour les projets Arboresens et Presqu'Ile.

BUDGETS D'AMENAGEMENT	Saizerais	Sablons	Arboresens	Presquile	Total
Portage au 01/01/2025	1 365 187	1 498 023	1 574 658	993 686	5 431 554
Dépenses 2026	12 562	123 075	1 159 267	1 087 060	2 381 965
dont opération	12 562	123 075	1 156 101	1 087 060	2 378 799
dont frais financiers			3 166		3 166
Recettes 2026	1	-	57 408	206 645	264 053
dont ventes					-
dont subventions	1		57 408	206 645	264 053
Portage au 31/12/2025	1 377 749	1 621 098	2 676 518	1 874 101	7 549 466
par prêts-relais			1 600 000	1 600 000	3 200 000
par trésorerie budget principal	1 377 749	1 621 098	1 076 518	274 101	4 349 466

A fin 2025, le portage de trésorerie représente 7,5 M€, dont 3,2 M€ ont été couverts par des prêts relais de 3 ans (2 fois 1,6 M€ respectivement pour Arboresens et Presquile).